

SDE35	
Village des collectivités	
1 avenue de Tizé CS 43603	
352036 Thorigné-Fouillard	
-	
Nombre de délégués	
En exercice :	36
Présents :	20
Absents :	16
Quorum :	19
-	
Votants :	20
Reçu en Préfecture	
01/10/2019	
Publication	
02/10/2019	

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept septembre à dix heures trente, le Comité du SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35, dûment convoqué le dix septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni dans les locaux du Syndicat départemental d'énergie 35 sous la présidence de Didier NOUYOU, Président.

Présents : Didier NOUYOU, Président, Christophe MARTINS-MARQUES, Jean-Claude BELINE, Daniel GUILLOTIN (jusqu'au point 15) et Loïc GODET, Vice-présidents, Maurice BEAUGENDRE, Michel BENEDETTI, Albert COMBY, Alain COSSONNIERE, André CROGUENNEC (jusqu'au point 8), Yvonnick DAVID, André DAVY, Olivier DEHAESE, Michel JEULAND, Patrick LE GUYADER, Robert MONNIER, Jean-Luc MORLAIS, Jacques POUPART, Jacques RENAULT et Daniel TANCEREL, délégués titulaires.

Absents ou excusés : Jean-Luc DUPUY, Vice-président, Camille BONDU, Jean-Pierre DELAUNAY, Valérie DESTRUHAUT, Didier DUPERRIN, Valérie DESTRUHAUT, Jean-Yves GOMMELET, Claude GUERIN, Gurval GUIGUEN, Jean-Yves INIZAN, Dominique KERJOUAN, André LATREILLE, Yannick NADESAN, Franck NOEL, Alain PAUL et Patrick SAULTIER, délégués titulaires.

Secrétaire de séance : Jean-Claude BELINE

Le Président déclare que le quorum est atteint, 20 membres sur les 36 membres en exercice étant présents, et que le Comité peut valablement délibérer.

Délibération n°20190917_COM_01 – Concession- Rapport d'activités 2018

Conformément aux dispositions des articles L.5211-39 et 40 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Énergie 35 doit approuver le rapport d'activités de l'année 2018.

Cette année, la maquette du rapport a été retravaillée afin d'en améliorer sa compréhension. L'activité du syndicat y est présentée par grande mission stratégique.

Autre nouveauté, le rapport est accompagné d'une synthèse en 4 pages, reprenant les événements marquants et les chiffres clefs.

Le rapport d'activités 2018 et sa version « 4 pages » sont envoyés par mail aux membres du comité dans leur version numérique. La version définitive sera imprimée après le vote du Comité.

Durant les échanges, les élus du syndicat souhaiteraient disposer dans les prochains rapports d'activité des éléments suivants :

- La somme de puissance des luminaires déposés dans l'année,
- Les économies d'énergies réelles en kWh permises par les travaux de rénovation d'éclairage.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activités 2018, présenté en séance et qui sera adressé pour présentation au conseil municipal de chaque commune du département.

Pour extrait conforme,



 Le Président,
Didier NOUYOU